

SECRET CONFIDENTIEL - NATO

Exemplaire No 1

NORTH ATLANTIC MILITARY COMMITTEE

COMITE MILITAIRE DE L'ATLANTIQUE NORD

Standing Group

Groupe Permanent

**REGRADED NATO UNCLASSIFIED**

SGM-435-57 (Révisé)

Per Authority IMSM-431-99

10 Juillet 1957

By JACOBSON Date 7-12-57

MEMORANDUM POUR :

- Le Ministère de la Défense, Bruxelles, Belgique
- Le Ministère de la Défense, Ottawa, Canada
- Le Ministère de la Défense, Copenhague, Danemark
- Le Ministère de la Défense, Paris, France
- Le Ministère de la Défense, Bonn, Allemagne
- Le Ministère de la Défense, Athènes, Grèce
- Le Ministère de la Défense, Rome, Italie
- Le Ministère de la Défense, Luxembourg, Luxembourg
- Le Ministère de la Défense, La Haye, Pays Bas
- Le Ministère de la Défense, Oslo, Norvège
- Le Ministère de la Défense, Lisbonne, Portugal
- Le Ministère de la Défense, Ankara, Turquie
- Le Ministère de la Défense, Londres, Angleterre
- Le Secrétaire à la Défense, Washington 25, D.C.
- Le Commandant Suprême Allié en Europe
- Le Commandant Suprême Allié de l'Atlantique
- Le Comité de la Manche
- Le Groupe de Planning Régional Canada-Etats-Unis
- Le Bureau Européen de Sécurité des Transmissions

OBJET : Marquage spécial des documents, correspondances et messages OTAN contenant des renseignements sur le chiffre.

Référence: a. SGM-711-55  
b. SECAN Mémoire No 4 du 11 Avril 1955

1. Les procédures ci-jointes sont essentielles à la protection des documents et des renseignements sur le chiffre de toute classification. Les destinataires sont priés d'appliquer ces règles dans la transmission des documents, correspondances et messages préparés par leurs bureaux et de faire adopter localement des procédures qui garantiront que les documents portant cette mention sont manipulés et diffusés en toute sûreté.

DIFFUSION : A, D, E1, 3, F, G, H1, 3, 6.

SECRET CONFIDENTIEL - NATO - 1 -  
SGM-435-57 (Révisé)

IME Control No. 0664

DECLASSIFIED-PUBLIC DISCLOSURE IMSM-0431-99 DECLASSIFIE-MISE EN LECTURE PUBLIQUE

311.55  
Frank Boel

# NATO UNCLASSIFIED

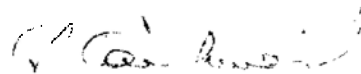
APPROVED FOR PUBLIC DISCLOSURE

SECRET CONFIDENTIEL - NATO

2. Les documents cités en référence sont annulés.

POUR LE GROUPE PERMANENT :

Le Commandant C.L. CAILMAIL  
Secrétaire Adjoint



SECRET CONFIDENTIEL - NATO  
SGM-435-57 (Révisé)

# NATO UNCLASSIFIED

APPROVED FOR PUBLIC DISCLOSURE

DECLASSIFIED-PUBLIC DISCLOSURE IMSM-0431-99 DECLASSIFIE-MISE EN LECTURE PUBLIQUE

SECRET CONFIDENTIEL - NATO

PIECE JOINTE

MARQUAGE SPECIAL DES DOCUMENTS, DE LA CORRESPONDANCE ET DES MESSAGES OTAN CONTENANT DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CHIFFRE

1. Les documents OTAN relatifs au chiffre doivent être transmis suivant des procédures particulières, leur assurant une diffusion qui sera limitée aux personnes autorisées à recevoir ces documents en conformité avec les règlements des nations, des différentes armées ou des Commandements. Ces documents sont adressés par l'expéditeur aux bureaux de distribution et de comptabilité chargés de la diffusion finale aux centres de transmission; à chaque stade de la diffusion les documents sont remis au personnel désigné chargé du classement, de la publication et de la tenue de la comptabilité. Ces documents imprimés porteront la mention "CHIFFRE" ou en anglais "CRYPTO" imprimée en caractères gras sur la page de couverture. (Note : un certain nombre de documents actuellement utilisés ou en réserve pour le temps de guerre ont été préparés avant que ce système de marquage soit institué). La procédure qui s'applique à la manipulation de ces documents est décrite dans les éditions en vigueur de l'AMSP 293 et de l'AMSP 505.

2. En outre, certains messages et correspondances ont à être acheminés par des voies militaires ordinaires. La diffusion de ces documents devant être aussi limitée que possible, la procédure suivante a été établie pour leur transmission.

3. La mention "SECURITE CHIFFRE", ou en Anglais "CRYPTOSEcurity"; sera portée sur la correspondance et les messages qui contiennent des renseignements relatifs au chiffre; leur diffusion s'effectuera strictement sur la base du "besoin d'en connaître". Cette mention

SECRET CONFIDENTIEL - NATO

vient en plus de la classification de sécurité. Les exemples suivants montrent quels types de renseignements requièrent une procédure de transmission spéciale :

- a. Renseignements contenus dans les listes clés.
- b. Renseignements relatifs à des compromissions de la sécurité matérielle ou de la sécurité du chiffre. Par exemple, les rapports concernant une première compromission, les rapports subséquents donnant des détails supplémentaires, les rapports se référant au groupe date - heure d'un message ayant fait l'objet d'une compromission du chiffre; toute correspondance indiquant que le document chiffré en cause doit être annulé par suite de la compromission.
- c. Renseignements tirés de publications sur le chiffre.
- d. Renseignements concernant le matériel du chiffre, les systèmes de chiffrement et également les principes et les procédures de chiffrement.
- e. Renseignements relatifs aux matériels générateurs de clés.
- f. Renseignements concernant le détail de la diffusion ou de la conservation des documents du chiffre.

4. Lorsqu'il s'agit de correspondance, la mention sera portée sur le coin inférieur droit de chaque page. Il est suggéré d'utiliser un tampon de caoutchouc pour porter cette mention. Lorsque la lettre qui accompagne des documents marqués "SECURITE CHIFFRE" n'a pas besoin elle-même de recevoir cette notation, elle portera la mention "LES DOCUMENTS JOINTS NECESSITENT UN TRAITEMENT SPECIAL". Les documents reliés n'ont pas à être marqués sur chaque page; il suffit que la mention soit portée sur les faces antérieure et postérieure de la couverture et sur la page de titre. Lorsqu'ils doivent être envoyés par la poste, documents et lettres doivent être entourés d'une double enveloppe, l'enveloppe intérieure portant la mention "SECURITE CHIFFRE" en plus de l'adresse. Les enveloppes ainsi

SECRET CONFIDENTIEL - NATO

marquées ne doivent pas être ouvertes dans les bureaux d'enregistrement ordinaires, elles doivent être remises fermées à une personne habilitée à recevoir des renseignements sur le chiffre.

5. Les documents et les renseignements sur le chiffre classifiés "TRES SECRET - COSMIC" seront publiés et diffusés par les voies normales du chiffre sans qu'il soit nécessaire d'instruire, en vue de lui donner l'autorisation COSMIC, le personnel chargé de leur préparation matérielle ou de leur diffusion. Toutefois, les documents du chiffre "TRES SECRET - COSMIC" ne seront utilisés que par les opérateurs ayant reçu l'autorisation "COSMIC".

6. Les documents du chiffre (y compris les messages et la correspondance) classifiés "TRES SECRET - COSMIC" devront être rédigés en suivant les règles normales s'appliquant aux documents "COSMIC" en prenant soin :

a. de porter le timbre "TRES SECRET - COSMIC" au sommet et au bas de chaque page et de numéroter chaque page. Le nombre total des pages sera indiqué sur la première page.

b. De porter sur chaque document un numéro de référence, la date et un numéro d'exemplaire. Le numéro de référence devra apparaître sur chacune des pages du document.

7. Lorsqu'il s'agit de messages devant recevoir la mention "SECURITE CHIFFRE", celle-ci, ainsi que la classification de sécurité, devront être clairement indiquées par le rédacteur. Les procédures régissant l'inclusion de cette mention dans le texte des messages sont contenues dans l'édition en vigueur de l'AMPS 293.

8. Les rédacteurs ont la responsabilité de déterminer si ces règles spéciales s'appliquent aux documents, correspondances et messages qui seront diffusés dans l'OTAN et de porter la mention "SECURITE CHIFFRE" lorsque c'est nécessaire. Lorsqu'il existe

# NATO UNCLASSIFIED

APPROVED FOR PUBLIC DISCLOSURE

SECRET CONFIDENTIEL - NATO

un doute sur la nécessité de porter cette mention sur un document, une lettre ou un message déterminés, l'officier de la "SECURITE CHIFFRE" ou son représentant autorisé doivent être consultés.

DECLASSIFIED-PUBLIC DISCLOSURE IMSM-0431-99 DECLASSIFIE-MISE EN LECTURE PUBLIQUE

SECRET CONFIDENTIEL - NATO  
SGM-435-57 (Révisé)

-6-

Pièce Jointe

# NATO UNCLASSIFIED

APPROVED FOR PUBLIC DISCLOSURE